

## Conditions générales d'utilisation (CGU) de services de Ménage emploi

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le site internet du service Ménage emploi de la fondation PRO <https://menage-emploi.ch/fr/conditions-generales>

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU ») servent de base pour le traitement des activités sans but lucratif effectuées par le service Ménage emploi (ci-après « Ménage emploi ») de la fondation PRO Entreprise Sociale Privée d'Intégration et de Réinsertion Professionnelle (ci-après « PRO »), une fondation ayant son siège social à la route de la Galaise 21a, 1228 Plan-les-Ouates, Suisse.

Nous vous prions de lire attentivement ces CGU. En accédant au site internet de Ménage emploi, ainsi qu'en utilisant les services proposés, vous acceptez d'être lié par ces CGU. Si vous n'acceptez pas ces conditions, nous vous recommandons de ne pas utiliser notre site ni nos services.

### **1. Présentation de Ménage emploi**

Ménage emploi est une initiative de l'Etat de Genève pour la promotion des emplois dans l'économie domestique. Nous mettons, gratuitement, en relation les employeurs privés (ci-après, « les clients ») en recherche de personnel avec des employés de ménage en recherche d'un emploi ou d'un gain complémentaire.

Notre mission est d'offrir à notre clientèle un service de qualité qui réponde totalement à ses attentes. Dans ce but, il est primordial, lors de la transmission d'une demande de sélection, par téléphone, par écrit, par e-mail ou par internet de bien définir le poste et le profil du candidat recherché.

### **2. Utilisation des services de Ménage emploi**

#### 2.1. Inscription et compte utilisateur

Pour utiliser certaines fonctionnalités du service, vous devez créer un compte utilisateur. Vous êtes responsable de la confidentialité de vos identifiants et de l'activité de votre compte.

Vous devez fournir des informations exactes et à jour. Toute information incorrecte peut entraîner la suspension ou la résiliation de votre compte.

## 2.2. Recherche et sélection de candidats (partie pour les employeurs)

Nos conseillers sélectionnent rigoureusement les candidats après un entretien préalable avec le client. Au cours de cet entretien sont, notamment, clarifiés les points suivants :

- Les tâches à effectuer,
- Le profil demandé,
- L'expérience professionnelle souhaitée,
- Le nombre d'heures de travail,
- Les conditions salariales,
- La date d'entrée en fonction,
- Le lieu de travail.

Les services de Ménage emploi couvrent tous les travaux inhérents à la recherche et sélection des candidats :

- Entretien préalable avec le client,
- La recherche de candidats,
- Interview des candidats retenus,
- La prise de références professionnelles,
- Une présentation du parcours professionnel du candidat (données anonymisées) accompagné de l'appréciation du conseiller,
- La mise en relation avec les candidats retenus par notre mandant,
- Support et conseil jusqu'à la conclusion d'un contrat d'engagement,
- Suivi pendant la période d'essai au sein du ménage privé.

## 2.3. Dépôt de CV par les candidats (partie pour les candidats)

Les candidats peuvent déposer leur CV sur notre site pour être mis en relation avec des employeurs potentiels.

En déposant votre CV, vous acceptez que les informations fournies soient utilisées pour vous mettre en relation avec des employeurs.

Vous devez fournir des informations exactes et à jour concernant votre expérience professionnelle, vos compétences et vos disponibilités.

Vous êtes responsable de la mise à jour de votre CV et de vos informations personnelles.

Vous autorisez notre service à partager votre CV avec des employeurs potentiels, dans le cadre de la recherche d'un emploi.

#### 2.4. Engagements des utilisateurs

Les employeurs s'engagent à utiliser le service de manière responsable et conforme à la loi. Les candidats s'engagent à fournir des informations exactes sur leurs compétences et expériences.

### 3. Responsabilités

#### 3.1. Responsabilité du service

Si PRO s'efforce de fournir un service de qualité, Ménage emploi ne peut garantir tant la disponibilité continue du service que l'exactitude des informations fournies par les utilisateurs.

Les prestations de Ménage emploi en matière de recherche et de sélection de candidats ne peuvent en aucun cas remplacer une analyse approfondie de la part de l'employeur privé.

Ménage emploi décline toute responsabilité :

- Pour les candidats proposés,
- Dans les travaux exécutés par les candidats proposés,
- Pour des interactions entre les clients et les candidats.
- En cas de vol de données.

#### 3.2. Responsabilité des utilisateurs

Les utilisateurs sont responsables de leurs interactions et des accords conclus via notre service.

Les utilisateurs doivent respecter les lois et règlements en vigueur, notamment en matière de travail et d'emploi.

### 4. Confidentialité et protection des données

En procédant à la saisie de vos informations personnelles sur le site de Ménage emploi vous accordez le droit à Ménage emploi de traiter ces informations conformément à la loi fédérale suisse sur la protection des données personnelles (LPD) et au règlement général sur la protection des données européen (RGPD).

Ménage emploi assure le plus strict secret professionnel à ses clients et à ses candidats. Le contenu des dossiers de candidature ainsi que toutes les informations qui seront échangées avec le client revêtent un caractère strictement confidentiel.

Conformément à la loi fédérale sur la protection des données, seuls les collaborateurs de Ménage emploi et les employeurs privés ayant sollicité Ménage emploi pour une mission pour laquelle le candidat s'est inscrit auront accès aux informations personnelles des

candidats (après signature d'une autorisation de la part de ces derniers).

Le client s'assure à ce que les données des candidats ne soient pas accessibles à des personnes non autorisées. Ces données doivent être gardées dans un endroit sûr.

Les dossiers des candidats présentés par Ménage emploi doivent être traités de manière strictement confidentielle et ne peuvent, d'aucune manière, être transmis à des tiers ou être utilisés à d'autres fins contraires au but prévu conformément au règlement général sur la protection des données européen (RGPD) ainsi que la loi suisse sur la protection des données (LPD).

Les documents personnels des candidats fournis par Ménage emploi demeurent la propriété exclusive de Ménage emploi sauf, en cas d'engagement du candidat par l'employeur.

Si le candidat n'est pas engagé, le client s'engage à détruire les documents fournis par Ménage emploi et supprimer les envois par email, sans en faire des copies.

Si le client souhaite obtenir des informations supplémentaires externes au sujet du candidat proposé, il doit au préalable obtenir le consentement écrit du candidat ainsi que de Ménage emploi.

Merci de vous référer à la politique de confidentialité de Ménage emploi pour obtenir de plus amples informations.

## 5. Responsabilité

PRO, par le biais de Ménage emploi, fournit des prestations basées sur les documents, justificatifs et informations communiquées par le client.

Les prestations de Ménage emploi en matière de recherche et de sélection de candidats ne peuvent en aucun cas remplacer une analyse approfondie de la part de l'employeur privé.

La responsabilité de PRO ne pourra en aucun cas être engagée en cas de transmission d'informations incomplètes ou inexactes de la part du client.

Ménage emploi décline toute responsabilité :

- Pour les candidats proposés aux employeurs par Ménage emploi.
- Dans les travaux exécutés par les candidats proposés.
- En cas de vol de données par les candidats ou les employeurs.

## 6. Résiliation

Vous pouvez résilier votre compte à tout moment en suivant la procédure indiquée sur le site.

Nous nous réservons le droit de suspendre ou de résilier votre compte en cas de non-respect des présentes CGU.

## 7. Modification des CGU

Si certaines parties de ces CGU s'avèrent, pour une raison ou une autre, non valables, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée.

Les présentes CGU peuvent être modifiées en tout temps par PRO. Les modifications seront publiées sur cette page et entreront en vigueur dès leur publication.

Tous les utilisateurs des services et du site de Ménage emploi sont invités à prendre connaissance régulièrement des présentes CGU, qui sont contraignantes.

## 8. Droit applicable et for

Les présentes conditions générales respectent les dispositions légales fédérales et cantonales en matière de service de l'emploi. Pour tout litige entre le client et Ménage emploi, le droit suisse est applicable.

Pour tout litige, soit entre le client et Ménage emploi, soit entre les employés et Ménage emploi, seul le droit suisse est applicable. Le for juridique pour les clients ainsi que les employés est Genève (Suisse). Le recours au Tribunal fédéral est réservé.

PRO Entreprise Sociale Privée d'Intégration et de Réinsertion Professionnelle  
Ménage emploi  
Route de la Galaise 21a  
1228 Plan-les-Ouates